



Conseil Municipal

Séance du 27 octobre 2016

Le vingt-sept octobre deux mil seize, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de GARCHY s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Denis HOUCHOT, Maire.

Présents : Mesdames, Messieurs Denis HOUCHOT, Maire - Jean-Paul NARCY, 1^{er} Adjoint - Béatrice LAMOUREUX, 2^{ème} Adjoint - Francis ARNOUX - Isabelle CHERRIER - Jacques CONDAMINE - Evelyne JACQUELIN - Marie-Thérèse MINARD - Alain PICARD.

Absents Excusés : Mr Stéphane LAFRANCHISE qui a donné pouvoir à Mr Denis HOUCHOT et Mr Alain BOURGEX qui a donné pouvoir à Mr Jean-Paul NARCY.

Secrétaire de séance : Madame Marie-Thérèse MINARD.

Après lecture, le compte rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

Travaux église – restauration des cloches

La restauration des cloches doit faire l'objet d'une demande de subvention spécifique au titre des objets mobiliers.

Le montant de cette opération s'élève à 13 096.03 € HT – 15 715.24 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Sollicite de la Direction Régionale des Affaires Culturelles l'aide la plus élevée possible, et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire afin d'instruire le dossier, et l'autorise à signer les pièces à intervenir.

Une demande d'autorisation de sortie de territoire doit être établie du fait que leur restauration sera effectuée en Allemagne.

Rapport sur le prix et la qualité du service de distribution d'eau potable - SIAEP du Mazou

Le rapport de 2015 devant être approuvé en 2016 a été adopté à l'unanimité. Une délibération est prise à cet effet.

Dossiers en cours

- Le dossier concernant le curage du plan d'eau est en cours d'étude au Pays Bourgogne Nivernaise. La population sera informée lors d'une réunion publique, comme il en a été convenu le 2 août.
- Le portail de l'école sera posé très prochainement.
- Révision de la carte communale : Madame Morellon, architecte urbaniste, a rencontré les différents intervenants pour la réalisation du projet qu'elle doit évoquer lors de sa visite de décembre, la carte communale devant être terminée avant l'été prochain.

Questions diverses

- Logement rez-de-chaussée école de Maizières : Une nouvelle locataire est entrée dans les lieux. Suite à l'état des lieux du locataire sortant, il a été décidé de refaire le revêtement de sol dans deux pièces, pour un coût de 980 €.

- Le 11 novembre se déroulera comme à l'accoutumée. Rendez-vous à 11 h 00 au Monument aux Morts, défilé au cimetière, suivi de la traditionnelle galette à la salle des fêtes.
- Cette année, 58 personnes de 75 ans et plus recevront un colis de Noël. Ils seront confectionnés le 9 décembre et distribués le 10.
- Le spectacle de Noël des enfants aura lieu le vendredi 9 décembre à 18 h 15.
- Il est décidé de procéder à l'élagage des branches d'arbres surplombant la chaussée, rue des Blanchots.

Prochaine réunion : 8 décembre à 19 h 00

La séance est levée à vingt et une heures trente minutes.